

Génocide des Tusti [sic] au Rwanda : tombés en mission à Kigali, deux gendarmes reconnus « Morts pour la France »

Floriane Hours

Gendarmerie nationale (France), 22 février 2026

Dans les tout premiers jours du génocide des Tusti [sic] au Rwanda, deux gendarmes en poste à Kigali sont tués en mission, les majors René Maier et Alain Didot, ainsi que l'épouse de ce dernier, Gilda Didot. Afin de reconnaître leur sacrifice au service de la Nation, la gendarmerie a demandé au ministère des Armées et à l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre que leur soit attribuée la mention « Mort pour la France ». C'est désormais chose faite depuis le 19 juin 2025.

Par la lieutenant Floriane Hours

Alors que débute le génocide des Tutsi au Rwanda en avril 1994, deux sous-officiers de la gendarmerie, les majors René Maier et Alain Didot, ainsi que l'épouse de ce dernier, Gilda Didot, sont tués en mission à Kigali. Les deux militaires étaient membres du détachement militaire d'assistance technique gendarmerie, en mission pour le compte du ministère de la Coopération.



A gauche : le major Alain Didot et son épouse, Gilda Didot - A Droite : le major René Maier © D.R.

Deux carrières dans la gendarmerie

Originaire de Meurthe-et-Moselle, entré dans l'armée de Terre en 1970 en tant que mécanicien radio, le major Didot intègre la gendarmerie nationale en 1975. Après une scolarité à l'École de sous-officiers de Châtellerauld, il passe un an à la brigade de Taras-

con, dans les Bouches-du-Rhône, avant d'être affecté en Guyane, puis à Nantes et dans le Morbihan. Après plusieurs demandes, il obtient son affectation au Rwanda, où il est projeté en 1992 avec son épouse Gilda. Spécialiste des transmissions radio, il est instructeur au sein de la mission française d'assistance militaire technique. Il est également chargé de la gestion, de la maintenance et de la sécurisation du réseau de communication de l'ambassade de France et des coopérants français.

Le major René Maier, quant à lui, arrive au Rwanda quelques mois après le couple Didot, avec qui il se lie d'amitié. Originaire de Strasbourg, il débute sa carrière à l'École de gendarmerie de Chaumont, puis au sein de l'escadron de gendarmerie mobile de Mayenne. Il se tourne ensuite vers la police judiciaire et prend le commandement de la brigade de Menton, dans les Alpes-Maritimes, puis celui de la brigade de Martigues, dans les Bouches-du-Rhône. Gendarme chevronné, il est affecté à la mission d'assistance militaire technique au Rwanda en tant qu'instructeur de police judiciaire, expert en police technique et scientifique. Lui aussi spécialisé dans les communications, il travaille directement avec les opérateurs radio.

Tombés dans l'accomplissement de leur mission

Après l'attentat contre l'avion du président rwandais, et dès le début des massacres, les deux sous-officiers reçoivent l'ordre d'activer la station recueil du réseau radio de sécurité mis en place par l'ambassade de France au profit des ressortissants français et européens. La station directrice est située au domicile du major Didot, seul qualifié pour installer et servir le matériel. Le major Maier est lui aussi désigné pour la tenir en veille permanente.

Des affrontements particulièrement violents entre la Garde présidentielle et le FPR (Front Patriotique Rwandais) ont lieu à proximité, dans le quartier du Parlement et de l'hôtel Méridien, non loin de l'aéroport de Kanombe. Le 8 avril au matin, le major Didot a un dernier contact avec sa belle-famille en France. Les 12 et 13 avril, des Casques bleus découvrent les trois corps enterrés dans le jardin des Didot, avec celui de Jean-Damascène Murasira, gardien et jardinier du couple. À ce jour, on ne sait toujours pas dans quelles circonstances précises ils ont été tués, ni par qui. Les majors Didot et Maier étaient respectivement âgés de 44 et 47 ans.

Les dépouilles sont rapatriées en France en même temps que celles des trois membres d'équipage tués dans l'attentat contre le Falcon du président rwandais. Le 15 avril, les hommages militaires leur sont rendus lors d'une cérémonie au Bourget, sous la présidence du ministre d'État, ministre de la Défense, et du ministre de la Coopération.

Adjudants-chefs, les deux militaires sont promus à titre posthume au grade de major. Ils sont faits chevaliers de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Coopération. Ils sont également cités à l'ordre de la Gendarmerie comportant attribution de la Médaille de la Gendarmerie nationale. Fait exceptionnel, Gilda Didot est, elle aussi, décorée de la Médaille de la Gendarmerie nationale.

La reconnaissance de la Nation

Depuis lors, plusieurs initiatives ont été menées afin d'honorer leur mémoire. Leurs noms ont été inscrits sur la plaque du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en hommage aux coopérants français morts en service. En 2003, la caserne de gendarmerie d'Istres, dans les Bouches-du-Rhône, a été baptisée du nom du major Maier. En hommage au major Didot et à Gilda Didot, une salle leur a été dédiée, en 2020, à la Direction générale de la Gendarmerie nationale, au ministère de l'Intérieur, Place Beauvau.

Considérant les circonstances de leur dis-

parition, le général d'armée Hubert Bonneau, Directeur général de la Gendarmerie nationale, a souhaité que leur sacrifice soit aujourd'hui pleinement reconnu. Le 19 juin 2025, à la suite de la demande déposée par la gendarmerie auprès du ministère des Armées et de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, les majors Maier et Didot, ainsi que Gilda Didot, sont officiellement reconnus « Morts pour la France ».

« Jusqu'au bout, nos camarades ont servi la patrie, l'honneur et le droit, avec la loyauté, l'humanité et la rigueur que l'on attend de tout gendarme, a écrit le général d'armée Bonneau. Leur disparition brutale nous rappelle encore aujourd'hui la profondeur de l'engagement et de l'esprit d'abnégation qui animent les gendarmes et touchent leurs familles, sur le sol national mais aussi à l'extérieur de nos frontières. »

La gendarmerie n'oublie aucun des siens. Trente-et-un ans après leur mort, cet hommage ultime vient parachever un long parcours de reconnaissance du sacrifice du major René Maier, du major Alain Didot et de Gilda Didot au service de la Nation.